

Commune de Rioux-Martin

AR Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

016-211602792-20220412-D_2022_13-DE
 Reçu le 26/04/2022
 Publié le 26/04/2022

SEANCE du mardi 12 avril 2022
 À 18 h 30

L'an deux mille vingt-deux, le douze avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de RIOUX-MARTIN, se sont réunis à la Mairie de RIOUX-MARTIN en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités locales.

Présents : PANNETIER Gaël – ANTOINE Laurent – DEMPTOS Bruno – MERCADE Marie-Joëlle – VESSIERE Jean-François – JALLET Bernard – MAÏS Marie-Claire – NAU Étienne – MILHAC Jean-Philippe – BERNARD Sarah, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres.

Absents excusés : MATHIEU Audrey

Secrétaire de séance : MERCADE Marie-Joëlle

Date de la convocation : le 05 avril 2022

Objet : Aide au financement d'une formation BAFA

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a été sollicité par une administrée de RIOUX-MARTIN, pour une aide au financement du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs (BAFA), pour son fils.
 Formation organisée par le Lycée Félix Gaillard de Salles de Barbezieux, du 16 au 23 avril 2022.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur l'octroi ou non d'une subvention ainsi que sur son montant.

Résolution :

Le Conseil Municipal à l'unanimité et après avoir délibéré, DECIDE :

- **DE VERSER** une subvention de 50 € à la famille, pour le passage du BAFA de cette personne,
- **D'INSCRIRE** cette dépense au compte 6574 du budget primitif 2022, 50 € seront pris de la ligne « divers » de ce compte,
- **D'AUTORISER le Maire à signer** tous les documents se référants au dossier.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire



Gaël PANNETIER